

ESSAIS PRÉLIMINAIRES DE PÊCHE DES ANCHOIS A LA LUMIÈRE DANS LE GOLFE DE GASCOGNE (9 au 16 mai 1965)

par Georges KURC

Les anchois abondent dans la majeure partie du golfe de Gascogne, mais c'est surtout au sud, entre la côte des Landes et la côte cantabrique, que se forment au printemps les plus importantes concentrations de grands anchois adultes. Ils sont l'objet d'une pêche intensive de la part des flottilles espagnoles de Fontarabie à Santander.

En France, les pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz sont les seuls qui recherchent cette espèce, généralement pendant les mois d'avril et de mai, c'est-à-dire après la fin de la campagne sardinière d'hiver et jusqu'à l'apparition des premiers thons rouges.

Au cours des dernières années, l'anchois pêché par les luziens était mis en conserve à l'huile, après emboîtement à cru. Ce produit, de qualité satisfaisante, n'a pourtant pas trouvé de débouchés suffisants pour permettre l'absorption de grandes quantités de poisson (1 500 à 2 000 tonnes).

Mais à la suite de marchés passés avec des usines méditerranéennes, l'industrie luzienne est désormais en mesure de recevoir d'importants tonnages d'anchois qui sont salés sur place sous la direction de spécialistes installés naguère en Afrique du Nord ; ces anchois sont ensuite acheminés vers les ports méditerranéens où ils seront traités en semi-conserves, après mûrissement.

Cette nouvelle perspective, en incitant les pêcheurs basques à intensifier leur production, les a amenés à demander le concours de l'Institut des Pêches maritimes pour expérimenter les techniques de pêche à la lumière, susceptibles d'améliorer leurs rendements.

Méthodes de pêche de l'anchois.

Rappelons tout d'abord les méthodes actuellement employées par les pêcheurs luziens et espagnols.

1° *Pêche à « l'ardoria »*. Cette méthode consiste à rechercher de nuit la phosphorescence provoquée par les bancs d'anchois se déplaçant en surface. Les bancs ainsi repérés sont encerclés au moyen d'une bolinche dont la longueur varie de 150 à 240 m. La pêche à « l'ardoria » donne de bons résultats par nuits sombres lorsque le poisson est bien groupé en surface. Le rendement devient médiocre ou nul par nuits claires et quand les anchois sont clairsemés.

2° *Pêche sur détection*. Si les concentrations d'anchois ne sont pas repérables à l'œil nu, elles sont localisées au moyen d'un sondeur ultrasonore. Elles sont alors balisées par des « bombilles », petites lampes flottantes alimentées par pile de 1,5 v ou 3 v, puis encerclées.

Ce procédé donne d'excellents résultats sur des bancs dont la profondeur n'excède pas une dizaine de mètres.

3° *Pêche à la lampe*. C'est en quelque sorte l'application de la technique de la pêche au « lamparo » mais en utilisant un matériel rudimentaire comprenant une ampoule de 40 w immergée à 0,50 m et alimentée par une batterie de 12 v posée dans une embarcation.

Compte tenu de la rapidité avec laquelle l'anchois réagit à la lumière, cette méthode peut aussi donner de bons résultats. Mais on a constaté que l'intensité lumineuse produite par les lamparos de l'I.S.T.P.M. a permis d'obtenir de bien meilleurs rendements.

Les essais de l'Institut des Pêches.

Ces essais, de courte durée, se sont déroulés pendant la semaine du 9 au 16 mai avec le concours du thonier « Dolorès », patron Ch. OLASCOAGA. Ils ont été gênés les 9 et 14 mai par un clapotis pouvant être dangereux pour le canot de lamparo. Quatre sorties expérimentales ont cependant pu être faites, au cours desquelles le matériel de pêche au feu, déjà décrit dans cette publication, a été utilisé (KURC, 1963 - *Science et Pêche*, n° 113).

Rappelons qu'il se compose d'un groupe électrogène BERNARD-MOTEURS, constitué d'un moteur diesel monocylindre de 11 cv, accouplé à un alternateur LOROY fournissant une puissance de 5 000 watts sous 24 volts. Ce groupe peut alimenter simultanément ou séparément un réflecteur de 2 500 w maintenu hors de l'eau (5 ampoules de 500 w) et quatre lampes de 500 w à douilles étanches pouvant être immergées jusqu'à 50 m de profondeur.

L'ensemble est installé dans un canot long de 4 m et large de 1,40 m.

1° *Résultats des sorties.*

Les 10 et 11 mai, le « Roselys » s'est rendu avec le « Dolorès » sur les lieux de pêche situés entre 40 et 50 milles au NNO de Saint-Jean-de-Luz.

Différentes techniques d'éclairage ont été expérimentées. Le réflecteur de cinq ampoules a d'abord été utilisé seul hors de l'eau, puis en même temps que deux lampes immergées. Les rendements ainsi obtenus étant médiocres (200 à 800 kg d'anchois par coup de filet), les lampes extérieures ont été abandonnées. Elles ont alors été remplacées par quatre ampoules immergées entre 0,50 m et 2 m, deux de ces ampoules étant éteintes avant le coup de filet, de façon à raccourcir le diamètre de la zone éclairée. Les captures ont alors atteint 1 500 kg.

Les 12 et 13 mai, le « Roselys » restait au port tandis que son équipage embarquait à bord du « Dolorès » qui remorquait le canot porte-lampe. Ces dispositions furent prises à la suite des difficultés éprouvées par les deux patrons à se rencontrer durant la nuit parmi le millier de bateaux qui fréquentent le même secteur.

Au cours de ces deux nuits, au début de la pleine lune, les essais ont été faits en utilisant seulement quatre lampes immergées. Les prises, d'abord décevantes lorsqu'on diminuait l'éclairage dans l'intention de concentrer le poisson avant le filage de la bolinche, ont été satisfaisantes à partir du moment où l'on a décidé de conserver la même intensité pendant toute la durée des manœuvres.

En moins de 30 minutes les lumières, allumées au-dessus d'un banc de poisson relativement étroit, attiraient de nombreux anchois dispersés et donnaient lieu à de bonnes pêches comprises entre 2 000 et 6 000 kg par coup de filet (fig. 1).

C'est ainsi qu'au cours des deux dernières nuits, le « Dolorès » a réalisé les meilleures captures de la flottille, en rapportant successivement 8 117 kg puis 8 870 kg d'anchois ⁽¹⁾.

(1) Chiffres fournis par l'Inscription maritime de Bayonne.

2° Remarques techniques.

Ces observations nous amènent à formuler quelques remarques à propos du matériel expérimenté et des techniques appliquées.

a) **Le canot.** Le poids du canot et de son équipement oblige à le prendre en remorque pour gagner les lieux de pêche.

Cet inconvénient n'a qu'une importance relative pour la pêche de la sardine qui se pratique généralement à proximité des côtes. De plus, lorsque le poisson est détecté, le canot est ancré le plus souvent par fonds n'excédant pas 40 m, et il est possible de travailler même par mer agitée.

Par contre, pour la pêche de l'anchois, il est nécessaire de remorquer le canot sur des distances pouvant dépasser 50 milles et à des vitesses de l'ordre de 9 à 10 nœuds. Au cours du remorquage, le canot embarque souvent beaucoup d'eau, au risque de noyer la génératrice ou même de couler. C'est ce qui explique qu'à deux reprises, par temps incertain n'empêchant pas les bateaux de sortir, il a été impossible de conduire le canot sur les lieux de pêche.

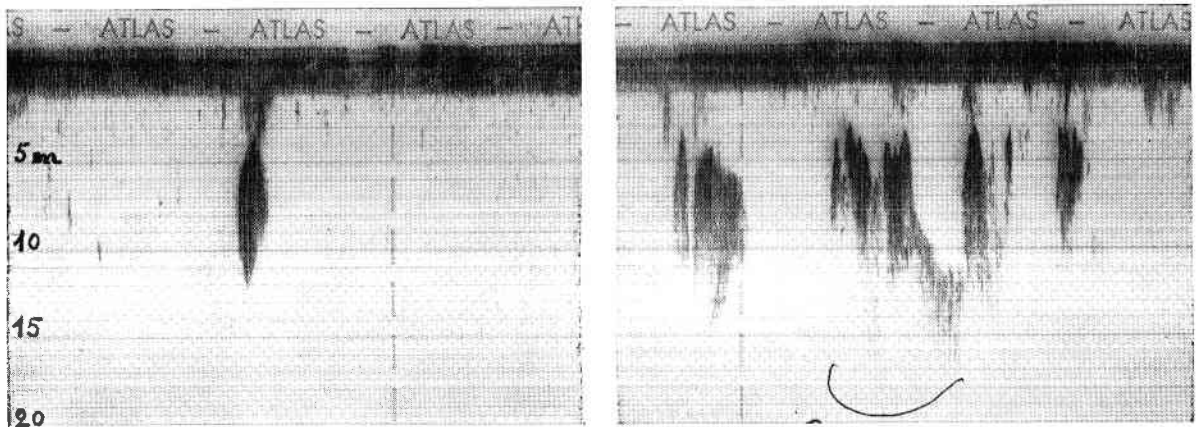


FIG. 1. — Exemple de concentration du poisson par la lumière (le 14-V-1965). A gauche : à 3 h, 4 lampes de 500 W sont immergées de 0,50 m à 2 m au-dessus d'un banc d'anchois ; à droite : à 3 h 30, les poissons diffus au voisinage du banc détecté se sont groupés autour du canot porte-foeux et le coup de filet a rapporté 3 tonnes d'anchois.

Pour pallier cet inconvénient, il sera sans doute nécessaire d'augmenter les dimensions de l'embarcation qui pourrait atteindre 5,50 m × 1,80 m comme en Méditerranée. Mais il faut envisager la possibilité d'embarquer ce canot pour éviter les remorquages sur de longues distances. Il doit donc être allégé au maximum, ce qui semble possible avec les techniques modernes de construction en alliage léger ou en matière plastique.

b) **La génératrice.** L'appareillage « lamparo » du « Roselys », pouvant fournir 5 000 w, est rarement utilisé au maximum de sa puissance. C'est ainsi que pour la sardine, on dispose généralement d'une réserve d'au moins 1 000 w, même dans des eaux troubles. Pour l'anchois, on a vu également qu'une puissance de 2 000 w avec des lampes immergées était suffisante pour réaliser de bonnes pêches, même par nuits claires. On peut donc envisager de remplacer le moteur de 11 cv accouplé à un alternateur de 5 000 w, le tout pesant 250 kg, par un moteur de 6 cv, entraînant un alternateur de 3 000 w, dont le poids ne dépasserait pas 150 kg.

Cette question, actuellement à l'étude, sera résolue avant la fin de l'année.

c) Techniques d'attraction. Les lampes de pêche mises au point par l'I.S.T.P.M. se sont révélées aussi efficaces pour la capture de l'anchois que pour celle de la sardine. Toutefois, leur utilisation donne lieu aux remarques suivantes :

1° le réflecteur de 2 500 w maintenu hors de l'eau n'a pas attiré de grandes quantités de poissons, même en y adjoignant deux lampes immergées de 500 w ;

2° une puissance de 2 000 w (4 lampes de 500 w immergées) a donné d'excellents résultats en permettant des captures *atteignant 6 tonnes par coup de filet, au cours de nuits claires, en période de pleine lune* ;

3° à l'inverse de ce qu'on a observé pour la sardine, il n'est pas souhaitable de sous-volter les lampes ou d'en éteindre une partie avant de caler la bolinche.

Les meilleures captures d'anchois ont été réalisées grâce à un éclairage stable, sous tension constante de 24 v. Par contre, les prises ont été décevantes, même lorsque le poisson paraissait abondant sous le feu, chaque fois que le voltage a été réduit.

Sardines et anchois semblent donc avoir un comportement différent lorsque l'intensité de la source lumineuse décroît. Les premières tendent à s'en rapprocher, ce qui a pour effet d'assurer une meilleure concentration du poisson ; les seconds au contraire s'en éloignent et se dispersent.

C'est ce que l'on constate à bord du navire lorsqu'il tourne autour du canot porte-feux pour caler son filet. Dans le premier cas, il ne détecte pas le poisson qui reste sous le canot ; dans le second, au contraire, il enregistre de nombreux échos d'anchois montrant la dispersion du banc au-delà de la zone encerclée par le filet.

Conclusions.

Pour brefs qu'ils aient été, ces essais préliminaires apportent des enseignements sur les qualités du matériel utilisé, les intensités lumineuses optimales et la technique devant être retenue. En outre, ils ont été couronnés de succès en dépit d'une période lunaire considérée comme défavorable.

On peut donc en conclure que l'utilisation du lamparo devrait permettre aux pêcheurs basques d'augmenter et de régulariser leur production d'anchois.

Il sera également intéressant, et ceci est prévu à partir du 15 octobre, de reprendre les essais de pêche au lamparo sur la sardine de la côte landaise, en collaboration avec les pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz. Cette méthode, déjà éprouvée en d'autres régions du golfe de Gascogne, serait en effet susceptible, comme pour l'anchois, d'améliorer la production des navires luziens.